

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2068

6 novembre 2006

### SOMMAIRE

AAE Wagon, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99219	Comstock Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99238
ACTS Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99221	CST Finance S.A., Luxembourg . . . . .	99222
Agence Européenne de Prestations Commerciales S.A., Luxembourg . . . . .	99243	Domaine de la Couronne de Chene S.A., Luxembourg . . . . .	99244
Agoranet Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99223	Domaine de la Couronne de Chene S.A., Luxembourg . . . . .	99245
Al-Rayyan 2 Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99258	EBBC A & C Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99239
Al-Rayyan 2 Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99259	Eco-Conseil Luxembourg, G.m.b.H., Mondorf-les-Bains . . . . .	99238
Alcantara Engineering S.A., Luxembourg . . . . .	99241	Elf Oil Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99242
Alesraa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99256	EMO Distribution, S.à r.l., Ellange . . . . .	99220
Alesraa Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99257	EMO Filiales, S.à r.l., Ellange . . . . .	99242
Ambo S.A., Luxembourg . . . . .	99224	EuroLuxCargo S.A., Luxembourg . . . . .	99238
Ambo S.A., Luxembourg . . . . .	99224	Eurolever Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99248
Ampa Capital S.C.A., Luxembourg . . . . .	99263	Eurolever Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99261
Arcelor Commercial RPS, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	99240	European Constructions S.A., Luxembourg . . . . .	99264
Argelux S.A., Luxembourg . . . . .	99255	Fies S.A., Luxembourg . . . . .	99248
Banque de Commerce et de Placements S.A., Luxembourg . . . . .	99248	Fintrust S.A., Luxembourg . . . . .	99245
Banque de Commerce et de Placements S.A., Succursale de Luxembourg, Luxembourg . . . . .	99247	Flims S.A., Luxembourg . . . . .	99221
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99242	Gercomm 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99260
Braathen Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	99239	Gercomm 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99260
Brasserie Westeschgaard, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99221	Glabach Investments S.A., Luxembourg . . . . .	99235
Brasserie Westeschgaard, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99238	Global Communications, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99246
Business Dynamix, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99247	HumanSourceSolutions, S.à r.l., Rameldange . . . . .	99246
C.C. Associates S.A., Luxembourg . . . . .	99263	IGEFI Group, S.à r.l., Strassen . . . . .	99222
Cameron Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99252	IGEFI (Luxembourg) S.A., Strassen . . . . .	99222
Cameron Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99253	IM Properties (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99237
Caraibos Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	99236	In. Tour S.A., Luxembourg . . . . .	99264
Caraibos Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	99237	Indesit Company Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99263
Cardinal Point Finance S.A., Luxembourg . . . . .	99243	Intes S.A., Luxembourg . . . . .	99222
Carins S.A., Luxembourg . . . . .	99246	ifb Lux-Audit, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99261
CETP Participations, S.à r.l. Sicar, Luxembourg . . . . .	99224	L.C.S.H. S.A., Luxembourg . . . . .	99250
CFL-Evasion S.A., Luxembourg . . . . .	99239	Lanimullion S.A. . . . .	99251
CFL-Evasion S.A., Luxembourg . . . . .	99240	Laubach Containers, S.à r.l., Diekirch . . . . .	99261
Cifac S.A., Luxembourg . . . . .	99218	Lehman Brothers Helsinki Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99262
		Leiko S.A., Luxembourg . . . . .	99259
		Leo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99236

Linebra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99239	Silex Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99247
Lux-Portfolio Advisory S.A. Holding, Luxembourg	99220	Socafam & Cie S.C.A., Luxembourg . . . . .	99219
Lux-Sectors Advisory S.A. Holding, Luxembourg .	99220	Société d'exploitation des produits de viande EMO, S.à r.l., Ellange . . . . .	99240
Luxsel, S.à r.l., Bertrange . . . . .	99260	Société Emme.Ci. S.A., Luxembourg . . . . .	99218
Lybra Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99220	SPEI (PolymerLatex), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99256
Lybra Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99220	SREI (Retail Europe), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99260
Lybra Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99219	Station Franco, S.à r.l., Mertert . . . . .	99247
Magen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99255	Tatiana, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99235
Motorway Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	99241	Telecenter S.A., Strassen . . . . .	99244
MX International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99219	Telecenter S.A., Strassen . . . . .	99244
Nelissen Engineering S.A., Luxembourg . . . . .	99246	Teltinvest S.A., Luxembourg . . . . .	99223
Nylim Mezzanine LuxCo, S.à r.l., Luxembourg . . .	99256	Teltinvest S.A., Luxembourg . . . . .	99223
Polypetrol, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99247	Teltinvest S.A., Luxembourg . . . . .	99223
Prentice S.A., Luxembourg . . . . .	99235	Teltinvest S.A., Luxembourg . . . . .	99224
Prentice S.A., Luxembourg . . . . .	99236	Thomas S.A., Luxembourg . . . . .	99241
Propinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99262	Ticket & Mail Service S.A., Luxembourg . . . . .	99222
Reagra S.A., Luxembourg . . . . .	99262	Total Products & Services S.A., Luxembourg . . . .	99243
Ronndriesch 4 S.A., Luxembourg . . . . .	99245	Trustlux S.A., Luxembourg . . . . .	99236
S.T.F.S., Société Anonyme du Train à Fil d'Esch- Schiffange, Esch-sur-Alzette . . . . .	99238	TSA Mexican Funds, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99253
Sandlux S.A., Luxembourg . . . . .	99235	TSA Mexican Funds, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99255
Schering-Plough Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	99240	Vintage Wines & Luxury Hotels Holding S.A., Lu- xembourg . . . . .	99219
Silca S.A., Luxembourg . . . . .	99221	Wind-Power Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	99249
Silex Holding S.A., Luxembourg . . . . .	99237		

**SOCIETE EMME.CI. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.815.

Le Conseil d'Administration tenu le 12 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Pietro Feller de sa fonction d'administrateur, de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 12 septembre 2006, Mme Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EMME.CI. S.A., Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100950.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**CIFAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 4.890.

*Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 août 2006*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Giovanni Richeldi, né le 25 janvier 1931 à Modena, Italie, et demeurant Via G. Pascoli, 6, I-41051 Castelnuovo Rangone (MO) de sa fonction d'administrateur en date du 28 août 2006, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 28 août 2006, Mme Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974, à Messancy (Belgique) demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur, viendra à échéance lors de l'assemblée statuant sur l'exercice 2006, à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CIFAC S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100951.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SOCAFAM & CIE, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 66.100.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03556, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100682.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**VINTAGE WINES & LUXURY HOTELS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 82.571.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Signature.

(098613.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**AAE WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.452.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Signature.

(098614.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**LYBRA LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 103.507.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(098615.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**MX INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 450.000,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 116.384.

Modification du siège social des associés:

- INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I,  
30-32, New Street, JE2 3RA St. Helier, Guernsey;
- INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II,  
30-32, New Street, JE2 3RA St. Helier, Guernsey;
- INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III,  
30-32, New Street, JE2 3RA St. Helier, Guernsey;
- INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV,  
30-32, New Street, JE2 3RA St. Helier, Guernsey;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100767.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**LYBRA LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 103.509.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

(098616.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**LYBRA LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 103.508.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

(098618.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**LUX-PORTFOLIO ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 66.906.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

(098696.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**LUX-SECTORS ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.  
R. C. Luxembourg B 70.258.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

(098700.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**EMO DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange.  
R. C. Luxembourg B 27.945.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 94 du 9 avril 1988, modifiée par-devant le même notaire, en date du 21 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 213 du 28 juin 1990, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 27 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 961 du 5 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 13 février 2002, acte publié au Mémorial C n° 858 du 6 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour EMO DISTRIBUTION, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100784.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**FLIMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 61.818.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(098706.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**SILCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 50.398.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 août 2006*

5. Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire étant arrivés à échéance, l'Assemblée décide de renouveler avec effet rétroactif au 4 juillet 2006, les mandats d'Administrateur de Messieurs Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques Appliquées, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, et Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg pour une nouvelle période de six ans.

De même, l'Assemblée décide de renouveler avec effet rétroactif au 4 juillet 2006 le mandat de Commissaire de la société H.R.T. REVISION, S.à r.l. avec siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, pour une nouvelle période de six ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099089.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

---

**ACTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 42.021.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signatures.

(100692.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 59.799.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 2003*

L'assemblée générale de la société de droit luxembourgeois BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer, décide à l'unanimité de révoquer Madame Isabelle Kolber-Lemoine, demeurant à L-5367 Schuttrange, 39, rue Principale, de sa fonction de Gérante de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l. avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

J. Kolber

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100758.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**IGEFI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2361 Strassen, 7, rue des Primeurs.  
R. C. Luxembourg B 52.571.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**IGEFI GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2361 Strassen, 7, rue des Primeurs.  
R. C. Luxembourg B 110.897.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100696.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**INTES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 45.876.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(100697.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**CST FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 94.701.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(100701.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TICKET & MAIL SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 83.308.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100776.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

99223

**TELTINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 68.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Signatures.

(100704.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TELTINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 68.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Signatures.

(100705.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TELTINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 68.247.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Signatures.

(100707.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**AGORANET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 72.913.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 août 2006, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

la Veuillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg, a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

*Pour AGORANET HOLDING S.A.*

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03887. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100710.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TELTINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 68.247.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Signatures.

(100709.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**AMBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 42.057.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100711.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**AMBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 42.057.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100713.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l. SICAR, Société d'Investissement en Capital à Risque,  
(anc. CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 111.010.

In the year two thousand and six, on the nineteenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

CARLYLE EUROPE TECHNOLOGY PARTNERS, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP10464 and having its registered office at Tower 42, Old Broad Street, London EC2N 1HQ, United Kingdom (the «Sole Shareholder»),

here represented by Stéphanie Joie, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on or around 16 June 2006, attached hereto.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting as the sole shareholder of CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 12 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 27 January 2006 under number 199, registration with the Trade and Companies Register of Luxembourg B 111 010 (hereinafter the «Company»).

The appearing party acting in its said capacity and representing the entire share capital of the Company, took the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the corporate purpose of the Company which shall now read as follows:

«The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted under the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the law of 15 June 2004 regarding the société d'investissement en capital à risque.»

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the nature of the share capital of the Company to become a variable share capital equal at all times to the total net assets of the Company and consisting of shares without nominal value.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to convert the existing five hundred (500) shares of the Company to the Class A ordinary shares without nominal value.

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by capitalization of the following loan agreements existing between the Company and the Sole Shareholder having a global value of fifty-nine million two hundred twenty-three thousand thirty-nine euro and eighty-one cents (EUR 59,223,039.81), in exchange for a total amount of two million three hundred sixty-eight thousand nine hundred twenty-one (2,368,921) ordinary shares of different classes without nominal value of the Company, as specified below:

a) NP Aerospace investment:

- a seventeen million euro (EUR 17,000,000.-) loan agreement shall be capitalized through the issuance of six hundred eighty thousand (680,000) Class B ordinary shares without nominal value of the Company to the Sole Shareholder;

b) UC4 investment:

- a twenty-four million five hundred eighty-eight thousand two hundred two euro and twenty cents (EUR 24,588,202.20) loan agreement shall be capitalized through the issuance of nine hundred eighty-three thousand five hundred twenty-eight (983,528) Class C ordinary shares without nominal value of the Company to the Sole Shareholder;

c) Transics investment:

- a seventeen million six hundred thirty-four thousand eight hundred thirty-seven euro and sixty-one cents (EUR 17,634,837.61) loan agreement shall be capitalized through the issuance of seven hundred five thousand three hundred ninety-three (705,393) Class D ordinary shares without nominal value of the Company to the Sole Shareholder, the loan agreements referred to in a), b) and c) above, together, the «Loan Agreements».

The Sole Shareholder shall receive two million three hundred sixty-eight thousand nine hundred twenty-one (2,368,921) ordinary shares without nominal value in exchange for the capitalization of the above Loan Agreements held by it.

The proof of the existence and the value of the above Loan Agreements has been produced to the undersigned notary including i.a. a balance sheet executed by the Company.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint ERNST & YOUNG, with its registered office at 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, as independent auditor of the Company for a term to expire at the annual general meeting of shareholders of the Company to approve the financial statements as of 31 December 2006.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A., with its registered office at 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg as depositary of the Company, in the sense of the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to restate the entire articles of incorporation of the Company in order to, inter alia, create new class of shares, to read as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owners of the shares and all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) (hereinafter the «Company»).

The Company shall be governed by the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted under the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l. SICAR.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is variable and shall be equal, at all times, to the total net assets of the Company determined in accordance with Article 23 hereof. The ordinary shares of the various classes issued or which may be issued from time to time by the Company shall be referred to as the «Ordinary Shares».

The board of managers shall identify the relevant portfolio of assets constituting an investment (each an «Investment») to which each class of Ordinary Shares (other than the Class A ordinary shares described below) relates.

Except for the Class A ordinary shares, each class of shares corresponds to a specific Investment.

Each Ordinary Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Shares of the Company are exclusively restricted to Institutional Investors, Professional Investors or Well-informed investors within the meaning of article 2 of the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque. The Company will not issue, or give effect to any transfer of, securities to any investor who does not comply with this provision.

All Ordinary Shares issued by the Company are redeemable shares. The Company may therefore redeem shares at the board of manager's discretion. However, the Company is a closed-ended investment company, which shall not, at the unilateral request of a shareholder, redeem its shares. The redemption of the Ordinary Shares of a given class can only be made by using sums which are the proceeds of the partial or total disposal and/or other income of the related Investment. The Ordinary Shares that have been redeemed shall be immediately cancelled and as such bear no voting rights, and shall have no rights to receive any dividends or liquidation proceeds. The shareholders agree that the redemption of the Ordinary Shares of a given class made in accordance with the provisions hereof respects their right to equal treatment by the Company.

Except if otherwise provided in a shareholders' agreement which may be entered into between the shareholders of the Company, the redemption price of the Ordinary Shares of a given class (the «Redemption Price») is calculated by the board of managers or by such person appointed by the board of managers on the basis of the net asset value per share of the relevant class corresponding to an underlying Investment. The redemption price may be paid either in form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.

In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the board of managers with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

Except if otherwise provided in a shareholders' agreement which may be entered into between the Company and the shareholders of the Company, at least seven (7) days prior to any redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognised overnight courier to each registered shareholders of the class of Ordinary Shares to be redeemed, at his address last shown in the shareholders' register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the Redemption Price and the procedures necessary to submit Ordinary Shares to the Company for redemption (such notice is hereinafter referred to as the «Redemption Notice»). The Redemption Price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

The shares may be redeemed compulsorily if a shareholder is found not to be an Institutional Investor, a Professional Investor or a Well-informed Investor within the meaning of article 2 of the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by a decision of the board of managers.

**Art. 8.** The Ordinary Shares to be issued pursuant to Article 6 hereof may, as the board of managers shall determine, be of different classes. The proceeds relating to the issue of each class of Ordinary Shares (other than the Class A ordinary shares) shall be invested pursuant to the investment policy determined by the board of managers for the Investment established in respect of the relevant class or classes of Ordinary Shares.

As between shareholders, each portfolio of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant class of Ordinary Shares. The Company shall be considered as one single legal entity; however, with regard to third parties and in particular towards the Company's creditors, the shareholders of a specific class shall be exclusively responsible for all liabilities attributable to the underlying Investment of such class, subject to the provisions of applicable law and contractual arrangements.

**Art. 9.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

Each shareholder shall not transfer any of its shares to any investor not qualifying as an Institutional Investor, a Professional Investor or a Well-informed Investor within the meaning of article 2 of the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 12.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 13.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 14.** The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 15.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 16.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

**Art. 17.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Determination of the Investment Objectives and Policies**

**Art. 18.** The manager(s) shall determine the investment and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Company's placement memorandum (the «Memorandum»), in compliance with applicable laws and regulations.

#### **E. Decisions of the Sole Shareholder - Collective Decisions of the Shareholders**

**Art. 19.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 20.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 21.** The shareholders exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

**Art. 22.** The shareholders of any class of Ordinary Shares may hold, at any time, general meetings for any matters which are specific to their class.

#### **F. Determination of the Net Asset Value**

**Art. 23.** The net asset value of the Company (the «Net Asset Value»), will be determined under the responsibility of the board of manager(s) in the Company(s) reference currency (as determined in the Memorandum) on each Valuation Date as further defined in the Memorandum.

The Company will compute the Net Asset Value per class as follows: each class participates in the Company according to the portfolio and distribution entitlements attributable to each such class. The value of the total portfolio and distribution entitlements attributed to a particular class on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that class on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that class on that Valuation Date.

The Net Asset Value per share of that class on a Valuation Date equals the total Net Asset Value of that class on that Valuation Date divided by the total number of shares of that class then outstanding on that Valuation Date.

The Net Asset Value of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The assets of the Company will be valued on the basis of the foreseeable sales price estimated in good faith. Such value of the assets of the Company will be determined as follows:

(1) Private equity investments will be valued according to the following principles:

- The valuation is based on the guidelines of the European Venture Capital Association (EVCA) and is conducted with prudence and in good faith.

- In particular, investments in companies done within the 12 months period prior to the Valuation Date will be valued at cost unless the board of managers considers that there has been a material deterioration in the financial position of a company in which the Company has invested.

- Where a significant and similar transaction has taken place and has established an arm's length price, this transaction may form the basis of valuation. Among others, the following data are used:

- Proceeds of the partial sale of an investment
- Business information and general developments of portfolio companies
- Comparable quoted companies.

(2) The value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the board of managers may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof.

(3) Any transferable security and any instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its foreseeable realisation value estimated by the board of managers with good faith.

(4) Any hedging instrument will be valued at fair market value as determined on the date of the reporting period.

The board of managers, in its discretion, may permit some other methods of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

The value of assets and liabilities not expressed in EUR will be converted into EUR at rates last quoted by any major bank. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by the board of managers.

The board of managers may suspend the determination of the Net Asset Value during:

- a) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company would be impracticable;
- b) any breakdown occurs in the means of information or calculation normally employed in determining the price or value of any of the investments or current stock exchange or market price; or
- c) any period when any of the principal stock exchanges or markets, on which any substantial portion of the investment of the Company are quoted or dealt in, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended.

#### G. Auditor

**Art. 24.** The Company shall maintain at all times as its auditor a firm of independent reputable public accountants appointed by the general meeting of shareholders.

#### H. Depositary

**Art. 25.** The Company will enter into a depositary agreement with a Luxembourg bank (the «Depositary») which meets the requirements of the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Depositary, which will fulfil the obligations and duties provided for by the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque.

If the Depositary desires to withdraw, the Company shall use its best efforts to find a successor Depositary within two months of the effectiveness of such withdrawal. Until the Depositary is replaced, which must happen within such period of two months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company.

The Company may terminate the appointment of the Depositary but shall not remove the Depositary unless and until a successor depositary shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Depositary shall respectively cease:

- a) in the case of voluntary withdrawal of the Depositary or of its removal by the Company; until it is replaced, which must happen within two months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company;
- b) where the Depositary or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceedings or have been put into liquidation;
- c) where the Luxembourg Supervisory Authority withdraws its authorization of the Company or the Depositary.

#### I. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

**Art. 26.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 27.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

On separate accounts (in addition of the accounts held by the Company in accordance with the law and normal accounting practice), the Company shall determine at the end of each financial year, a result for each Investment which will be determined as follows:

The result of each Investment will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to its above corresponding assigned Investment (including capital gains, liquidation surplus, dividends distribution) and the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of such Investments (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

All income and expenses not attributed to any assigned Investment shall be allocated to the Class A ordinary shares.

The shareholder(s) will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the law and normal practice. The eventual excess of the total of the credits on the total of the debits on each of these accounts shall be the available amount, subject to as indicated, a decision of the shareholder(s), for the payment of dividends to the class of shares to which the Investment relates.

**Art. 28.** Payments of distributions shall be made to the shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the board of managers shall determine from time to time.

The manager(s) may decide to pay interim dividends with respect to a specific class of shares.

The general meeting of shareholders may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as prescribed by the general meeting.

#### **J. Dissolution - Liquidation**

**Art. 29.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of each class of the Company held by them.

**Art. 30.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and by the law of 15 June 2004 relating to the société d'investissement en capital à risque as such laws have been or may be amended from time to time.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at eight thousand euro (EUR 8,000.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

CARLYLE EUROPE TECHNOLOGY PARTNERS, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de la Royaume-Uni, enregistré auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP10464 et ayant son siège social à Tower 42, Old Broad Street, London EC2N 1HQ, Royaume-Uni (l' «Associé Unique»),

ici représenté par Stéphanie Joie, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le ou vers le 16 juin 2006, ci-jointe.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agit en tant qu'associé unique de CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 27 janvier 2006 sous le numéro 199, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 111 010 (la «Société»).

La comparante, agissant en sa qualité pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'objet de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet le placement des fonds dont elle dispose en capital à risque au sens le plus large autorisé par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose en tout autre actif autorisé par la loi et compatible avec son objet.

La Société pourra par ailleurs prendre toutes mesures et exercer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.»

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de changer la nature du capital social de la Société en capital variable égal à tout moment à la somme des actifs nets de la Société et composé de parts sociales sans valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de convertir les cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société aux parts sociales ordinaires de Catégorie A sans valeur nominale.

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par capitalisation des contrats de prêt suivants entre la Société et l'Associé Unique d'une valeur totale de cinquante-neuf millions deux cent vingt-trois mille trente-neuf euros et quatre-vingt-un cents (EUR 59.223.039,81), en échange d'un montant total de deux millions trois cent soixante-huit mille neuf cent vingt et une (2.368.921) parts sociales ordinaires de différentes catégories sans valeur nominale de la Société, comme décrit ci-dessous:

a) Investissement NP Aerospace:

- un contrat de prêt de dix-sept millions d'euros (EUR 17.000.000,-) sera capitalisé par l'émission de six cent quatre-vingt mille (680.000) parts sociales ordinaires de Catégorie B de la Société à l'Associé Unique;

b) Investissement UC4:

- un contrat de prêt de vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent deux euros et vingt cents (EUR 24.588.202,20) sera capitalisé par l'émission de neuf cent quatre-vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (983.528) parts sociales ordinaires de Catégorie C sans valeur nominale de la Société à l'Associé Unique;

c) Investissement Transics:

- un contrat de prêt de dix-sept millions six cent trente-quatre mille huit cent trente-sept euros et soixante et un cents (EUR 17.634.837,61) sera capitalisé par l'émission de sept cent cinq mille trois cent quatre-vingt-treize (705.393) parts sociales de Catégorie D sans valeur nominale de la Société à l'Associé Unique;

les contrats de prêt mentionnés sous les points a), b) et c) ci-dessus seront dénommés les «Contrats de Prêt».

L'Associé Unique recevra deux millions trois cent soixante-huit mille neuf cent vingt et une (2.368.921) parts sociales sans valeur nominale en échange de la capitalisation des Contrats de Prêt ci-dessus.

La preuve de l'existence et de la valeur totale des Contrats de Prêt ci-dessus a été soumise au notaire soussigné, en ce compris entre autre un bilan signé par la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer ERNST & YOUNG, avec siège social à 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises indépendant de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer SOCIETE GENERALE BANK & TRUST S.A., avec siège social à 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg comme dépositaire de la Société au sens de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de refondre complètement les statuts de la Société pour, entre autres, créer des nouvelles catégories de parts sociales. Les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

### **«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts sociales ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qualifiée de société d'investissement en capital à risque (SICAR) (la «Société»).

La Société sera soumise à la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

**Art. 2.** La Société a pour objet le placement des fonds dont elle dispose en capital à risque au sens le plus large autorisé par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose en tout autre actif autorisé par la loi et compatible avec son objet.

La Société pourra par ailleurs prendre toutes mesures et exercer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l. SICAR.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est variable et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société conformément au présent article 23. Les parts sociales ordinaires des différentes catégories émises ou qui seront émises de temps en temps par la Société, seront dénommées les «Parts Sociales Ordinaires».

Le conseil de gérance identifiera le portefeuille relevant des actifs constituant un investissement (chacun un «Investissement») auquel chaque catégorie de Parts Sociales Ordinaires (autres que la Catégorie A décrite ci-dessous) se rapporte.

Excepté pour les Parts Sociales Ordinaires de la Catégorie A, chaque catégorie de parts sociales correspond à un Investissement déterminé.

Chaque Part Sociale Ordinaire donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les parts sociales de la Société sont réservées exclusivement aux Investisseurs Institutionnels, Investisseurs Professionnels et Investisseurs Avertis au sens de l'article 2 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque. La société n'émettra pas, ou n'effectuera pas un transfert, de valeurs à un investisseur qui ne correspond pas à cette clause.

Toutes les Parts Sociales Ordinaires émises par la Société sont des parts sociales rachetables. La Société peut racheter des parts sociales à la discrétion du conseil de gérance. Pourtant, la Société est une société d'investissement de type fermé qui ne devrait pas sur la demande unilatérale d'un associé racheter ses parts sociales. Le rachat des Parts Sociales Ordinaires ne peut être fait qu'au moyen de sommes qui résultent de la vente totale ou partielle et/ou de tout autre revenu de l'Investissement y relatif. Les Parts Sociales Ordinaires qui ont été rachetées seront immédiatement annulées et ne confèrent ni le droit de vote, ni le droit de recevoir des dividendes ou un boni de liquidation. Les associés conviennent que le rachat des Parts Sociales Ordinaires d'une catégorie fait conformément aux présentes respecte leur droit au traitement égalitaire par la Société.

Sauf dispositions contraires dans un éventuel pacte d'associés conclu entre les associés de la Société, le prix de rachat des Parts Sociales Ordinaires d'une catégorie (ci-après le «Prix de Rachat») est calculé par le conseil de gérance ou par toute entité nommée à cet effet par le conseil de gérance sur base de la valeur des actifs nets par part sociale de la catégorie pertinente correspondant à un Investissement sous-jacent. Le Prix de Rachat peut être payé soit par une distribution en liquide soit par une distribution en nature ou bien une partie en liquide et une partie en nature.

En absence de toute mauvaise foi, négligence grossière ou erreur grave, toute décision prise en rapport avec la fixation du Prix de Rachat est définitive et lie la Société ainsi que les présents, anciens et futurs associés.

Sauf dispositions contraires dans un éventuel pacte d'associés conclu entre la Société et les associés de la Société, une notification écrite devra être envoyée, au moins sept (7) jours avant la date de rachat, par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à chaque associé de la catégorie dont les Parts Sociales Ordinaires sont à racheter, à l'adresse figurant en ce moment-là sur le registre des associés de la Société, indiquant au porteur le nombre de parts sociales qui seront ainsi rachetées, spécifiant la date de rachat, le Prix de Rachat, ainsi que les procédures nécessaires pour le retour des Parts Sociales Ordinaires à la Société en vue de ce rachat (cette notification est ci-après désignée comme une «Notification de Rachat»). Le Prix de Rachat de telles Parts Sociales Ordinaires est payable à la personne qui figure en tant que propriétaire au registre des associés sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

Les parts sociales peuvent être rachetées de manière forcée si un associé se trouve ne pas être un Investisseur Institutionnel, un Investisseur Professionnel ou un Investisseur Averti au sens de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant une décision du conseil de gérance.

**Art. 8.** Les Parts Sociales Ordinaires émises conformément au présent article 6, pourront, tel que le conseil de gérance le déterminera, être de catégories différentes. Le produit de l'émission de chaque catégorie de Parts Sociales Ordinaires (autres que la catégorie A) sera investi conformément à la politique d'investissement déterminée par le conseil de gérance pour l'Investissement établi en fonction de la catégorie ou des catégories de Parts Sociales Ordinaires.

Comme entre associés, chaque portefeuille d'actifs sera investi au profit exclusif de la catégorie de Parts Sociales Ordinaires concernée. La Société sera considérée comme une entité juridique unique, mais à l'égard de tiers et en particulier à l'égard des créanciers de la Société, les associés d'une catégorie déterminée répondront de ses dettes relatives à l'Investissement de cette catégorie, en accord avec les dispositions légales applicables et les conventions contractuelles.

**Art. 9.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Aucun associé ne transférera aucune de ses parts sociales à un investisseur qui n'est pas qualifié d'Investisseur Institutionnel, Investisseur Professionnel ou Investisseur Averti au sens de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants.

**Art. 11.** Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 13.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, associés ou non. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 14.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 15.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 16.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 17.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### D. Détermination des objectifs et politiques d'investissement

**Art. 18.** Le(s) gérant(s) déterminera/détermineront les objectifs et politiques d'investissement de la Société ainsi que la ligne de conduite à suivre dans la gestion et la conduite des affaires de la Société en relation avec ces objectifs et politiques, tels que prévus par le prospectus de la Société (le «Prospectus»), conformément aux lois et règlements applicables.

### E. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 19.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède ou représente.

**Art. 20.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 21.** Les associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 22.** Les associés d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires peuvent tenir, à chaque moment, des assemblées générales pour toute question spécifique relative à leur catégorie.

#### F. Calcul de la valeur nette d'inventaire

**Art. 23.** La valeur nette d'inventaire de la Société (la «Valeur Nette d'Inventaire») est déterminée sous la responsabilité du conseil de gérance, dans la devise de référence de la Société (telle que spécifiée dans le Prospectus), lors de chaque Jour d'Évaluation tel que plus amplement précisé dans le Prospectus.

La Société calculera la Valeur Nette d'Inventaire par catégorie comme suit: Chaque catégorie prend part dans la Société en fonction du portefeuille et des droits aux distributions attribuables à chacune des catégories. La valeur de l'ensemble du portefeuille et des droits aux distributions attribués à une catégorie particulière au Jour d'Évaluation donné, diminuée des engagements relatifs à cette catégorie existants ce Jour d'Évaluation, représente la Valeur Nette d'Inventaire totale attribuable à cette catégorie au Jour d'Évaluation concerné. La Valeur Nette d'Inventaire par part sociale de cette catégorie au Jour d'Évaluation est égale à la Valeur Nette d'Inventaire totale de cette catégorie au Jour d'Évaluation concerné divisée par le nombre total de parts sociales de ladite catégorie en circulation à ce Jour d'Évaluation.

La Valeur Nette de la Société est égale à la différence entre la valeur de son actif brut et ses engagements.

Les actifs de la Société sont évalués sur base de leurs valeurs prévisibles de vente et sont estimés de bonne foi. La valeur de ces avoirs de la Société sera déterminée de la manière suivante:

(1) Les investissements de private equity seront évalués selon les principes suivants:

- L'évaluation est basée sur les directives établies par l'Association Européenne du Capital-Risque (AECR) et est menée avec prudence et en toute bonne foi.

- En particulier, les investissements dans des sociétés réalisés dans les 12 mois précédant le Jour d'Évaluation seront évalués à leur prix d'acquisition, à moins que le conseil de gérance considère qu'il y a eu une détérioration importante de la situation financière d'une société dans laquelle la Société a investi.

- Lorsqu'une transaction significative et similaire a eu lieu et a fixé un prix de référence dans des conditions normales de marché, cette transaction servira de base à l'évaluation. Entre autres, les informations suivantes sont utilisées:

- le produit de la vente partielle d'un investissement
- les informations professionnelles et développements généraux des sociétés de portefeuille
- les sociétés cotées comparables.

(2) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou échus mais non encore encaissés, sera réputée être le montant total de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être reçue; dans ce cas, ladite valeur sera déterminée en retranchant un montant que le conseil de gérance estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

(3) Toute valeur mobilière et tout instrument cotés ou négociés sur une bourse de valeurs ou sur tout autre marché organisé seront évalués sur base du dernier prix connu, à moins que ce prix ne soit pas représentatif; dans ce cas, l'évaluation de tels actifs sera basée sur leur valeur de réalisation prévisible que le conseil de gérance estimera avec bonne foi.

(4) Tout instrument de couverture sera évalué à sa juste valeur de marché telle que déterminée à la date de la période de rapport.

Le conseil de gérance, à son gré, peut autoriser l'utilisation d'autres méthodes d'évaluation, s'il estime une telle évaluation plus adéquate en vue de refléter la valeur réelle de tout actif de la Société.

La valeur d'actifs et d'engagements qui n'est pas exprimée en EUR sera converti en EUR selon des taux cotés dernièrement par une banque majeure. Si de telles cotations ne sont pas disponibles, le taux d'échange sera déterminé en toute bonne foi par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire:

(a) lorsqu'il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il est impossible pour la Société de disposer ou d'évaluer une partie substantielle de ses avoirs;

(b) lorsque les moyens de communication ou de calcul qui sont normalement employés pour déterminer le prix ou la valeur des investissements ou le cours en bourse ou sur un autre marché sont hors service; ou

(c) pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses de valeurs ou autres marchés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société est cotée ou négociée, est fermée pour une raison autre que les congés normaux, ou pendant toute période durant laquelle les transactions y sont restreintes ou suspendues.

#### G. Auditeur

**Art. 24.** Une firme de réviseurs d'entreprises indépendante nommée par l'assemblée générale des associés agira à tout moment comme auditeur de la Société.

#### H. Dépositaire

**Art. 25.** La Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire luxembourgeois (le «Dépositaire») répondant aux conditions prévues dans la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

Les valeurs, espèces et autres avoirs autorisés de la Société seront détenus par ou au nom du Dépositaire, qui sera tenu des obligations et devoirs mis à sa charge par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque.

Si le Dépositaire désire se retirer, la Société s'efforcera de trouver un remplaçant dans un délai de deux mois à compter de l'opposabilité d'un tel retrait. Jusqu'à la date de remplacement du Dépositaire, qui doit avoir lieu au cours de cette période de deux mois, le Dépositaire est tenu de prendre toutes mesures nécessaires à la bonne préservation des intérêts des associés de la Société.

La Société peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire mais ne pourra révoquer le Dépositaire que si un nouveau dépositaire a été désigné en vue d'agir à la place du Dépositaire.

Les fonctions du Dépositaire prennent respectivement fin:

(a) en cas de retrait du Dépositaire intervenu de sa propre initiative ou de celle de la Société; en attendant son remplacement qui doit avoir lieu dans les deux mois, le Dépositaire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver les intérêts des associés de la Société;

(b) lorsque le Dépositaire ou la Société a été déclaré en faillite, admis au bénéfice du concordat, du sursis de paiement, de la gestion contrôlée ou d'une mesure analogue ou mis en liquidation;

(c) lorsque l'Autorité de Surveillance Luxembourgeoise retire son agrément à la Société ou au Dépositaire.

### I. Année sociale- Bilan - Répartition

**Art. 26.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 27.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la loi et la pratique comptable courante), la Société déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Investissement comme suit:

Le résultat de chaque Investissement consistera dans la balance entre tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus en quelque forme que ce soit en relation avec l'Investissement transféré correspondant (y compris des plus-values, des excès de liquidation, des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds supportés par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et réalisation de cet Investissement (y compris honoraires, coûts, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Tous les revenus et dépenses non affectés à un Investissement, seront alloués à la catégorie A de parts sociales ordinaires.

Les associés approuveront ces comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément à la loi et la pratique comptable courante. L'excès éventuel du total du solde créditeur sur le solde débiteur sur chacun de ces comptes constituera le montant disponible qui, comme indiqué, sur décision des associés, sera utilisé pour la distribution de dividendes à la catégorie de parts à laquelle l'Investissement se rapporte.

**Art. 28.** Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant sur le registre des associés. Les distributions pourront être payées en la monnaie et au moment et lieu que le conseil de gérance déterminera de temps en temps.

Le(s) gérant(s) décider(a)(ont) de la distribution de dividendes intérimaires à une catégorie spécifique de parts sociales.

L'assemblée générale des associés pourra décider de distribuer des dividendes en parts sociales au lieu de dividendes en espèces selon les conditions requises par l'assemblée générale.

### J. Dissolution - Liquidation

**Art. 29.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf dispositions contraires les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales de chaque catégorie dans la Société détenues par eux.

**Art. 30.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et à la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque, telles que ces lois ont été ou seront modifiées en temps opportun.»

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à la somme de huit mille euros (EUR 8.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Joie, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, vol. 28CS, fol. 91, case 3. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

J. Elvinger.

(103508.3/211/651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**GLABACH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 108.222.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:  
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur A, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

*Pour GLABACH INVESTMENTS S.A.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. / MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur A / Administrateur B*

*Signature / Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03886. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100714.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SANDLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 82.418.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(100717.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**PRENTICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 65.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(100720.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**TATIANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 73.234.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial C n° 138 du 11 février 2000.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

*Pour TATIANA, S.à r.l.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

*Signature*

(100785.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**LEO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 108.221.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:  
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur A, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur B, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter, que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

*Pour LEO HOLDING S.A.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. / MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur A / Administrateur B*

*Signature / Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03885. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100719.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**PRENTICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 65.143.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(100724.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TRUSTLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 54.001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(100725.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**CARAIBOS EUROPE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.378.

L'an deux mille six, le quatorze août.

Par-devant Maître Jean Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding CARAIBOS EUROPE, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 6 du 4 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Toni Yarak, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Ferron, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de l'Assemblée Générale et modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 17 des statuts.
2. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

*Seule et unique résolution*

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 17. Assemblée générale annuelle (1<sup>er</sup> alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les avis de convocations, le premier mardi du mois de juillet de chaque année à 10.00 heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: T. Yarak, F. Ferron, M. P. Thibo, J. P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, vol. 29CS, fol. 43, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

J.-P. Hencks.

(103373.2/216/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**CARAIBOS EUROPE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.378.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

*Notaire*

(103375.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**IM PROPERTIES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 104.311.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100726.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SILEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 51.607.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100792.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**S.T.F.S., SOCIÉTÉ ANONYME DU TRAIN A FIL D'ESCH-SCHIFFLANGE.**

Siège social: L-4241 Esch-sur-Alzette, boulevard Aloyse Meyer.  
R. C. Luxembourg B 41.986.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100729.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**ECO-CONSEIL LUXEMBOURG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 18, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 41.441.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Signature.

(100732.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**COMSTOCK HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 32.112.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100733.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**EuroLuxCargo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 60.314.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signatures.

(100734.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 59.799.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2002*

L'Assemblée Générale de la société de droit luxembourgeois BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer, décide à l'unanimité:

1. de prendre acte du décès de Madame Lucie Kolber-Schmit, associée de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l. et détenant deux cent cinquante parts sociales;

2. de prendre acte que Monsieur Jules Kolber, associé de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l. à hauteur de deux cent cinquante parts sociales, en qualité d'héritier détient les deux cent cinquante parts sociales de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l., ayant appartenu à feu Madame Lucie Kolber-Schmit, associée de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l.;

3. de prendre acte que Monsieur Jules Kolber, détenant les cinq cents parts sociales de la société BRASSERIE WESTESCHGAARD, S.à r.l. est désormais associé unique de la société.

Pour extrait conforme

J. Kolber

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04639. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100757.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**EBBC A & C HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 56.579.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100735.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**BRAATHEN HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 32.108.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100736.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**LINEBRA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 29.792.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature.

(100737.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**CFL-EVASION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 63.548.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 juin 2006*

«L'Assemblée générale prend note de la démission de Monsieur Nicolas Welsch, en tant que Président et Administrateur du Conseil d'Administration de CFL-EVASION S.A.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de l'actuel commissaire, en l'occurrence M. Schock Gilbert, et approuve et confirme la décision prise par le Conseil d'Administration du 31 mai 2006 concernant sa nouvelle composition qui se présente de la façon suivante:

- Monsieur Jean-Michel Flammang, Président,
- Monsieur Alex Kremer, Administrateur,
- Monsieur Marc Wengler, Administrateur,
- Monsieur François Jaeger, Administrateur,
- Monsieur Jean-Marie Franziskus, Administrateur, demeurant tous professionnellement à Luxembourg, 9, place de la Gare.

Leur mandat a une durée maximale de 6 ans et expire lors de l'assemblée générale de 2012.

L'Assemblée Générale nomme officiellement Madame Annick Schrouben, demeurant professionnellement 9, place de la Gare à L-1616 Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes auprès de CFL-EVASION S.A., pour une durée maximale de 5 ans expirant lors de l'assemblée générale de 2011.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

*Pour la société*

Signatures

Les déclarants

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100760.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SCHERING-PLOUGH LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 97.604.

Par résolution signée en date du 17 août 2006, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1) Acceptation de la démission des personnes suivantes du conseil de gérance avec effet immédiat:

- Monsieur Donald Soriero, avec adresse professionnelle au 1, Giralda Farms, NJ-07940 Madison, Etats-Unis;
- Monsieur Joseph McNulty, avec adresse professionnelle au 1, Giralda Farms, NJ-07940 Madison, Etats-Unis;
- Monsieur Grégory Weixel, avec adresse professionnelle au 1, Giralda Farms, NJ-07940 Madison, Etats-Unis.

2) Acceptation de la nomination des personnes suivantes en tant que gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur William John Creelman, avec adresse professionnelle au 2000, Galloping Hill Road, NJ-07033 Kenilworth, Etats-Unis;
- Monsieur Steven Hubrig Koehler, avec adresse professionnelle au 2000, Galloping Hill Road, NJ-07033 Kenilworth, Etats-Unis;
- Monsieur Ernest Kevin Moore, avec adresse professionnelle au 2000, Galloping Hill Road, NJ-07033 Kenilworth, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100738.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**CFL-EVASION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 63.548.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signatures.

(100745.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**ARCELOR COMMERCIAL RPS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 27.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03716, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100791.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SOCIETE D'EXPLOITATION DES PRODUITS DE VIANDE EMO, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange.  
R. C. Luxembourg B 27.944.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 99 du 14 avril 1988, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 27 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 961 du 5 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 22 août 2005, acte publié au Mémorial C n° 1399 du 16 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour SOCIETE D'EXPLOITATION DES PRODUITS DE VIANDE EMO, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100787.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**ALCANTARA ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.076.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 11 août 2006 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs:

\* Monsieur Guy Harles, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;

\* Madame Catherine Koch, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

\* Madame Ute Braüer, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,

et du commissaire aux comptes AUDIEX S.A. ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour ALCANTARA ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100775.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**MOTORWAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 30.047.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006*

1. Le mandat des administrateurs:

- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Miguel del Marmol, demeurant à B-1040 Bruxelles, 93, rue du Commerce, pour une durée de 2 ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- L'assemblée décide de confirmer le mandat d'administrateur de Monsieur Denis Toulouse, pour venir à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

2. Le mandat du réviseur d'entreprise:

- L'assemblée décide de prolonger le mandat d'ERNST & YOUNG, représentée par Monsieur Jeannot Weyer, est renouvelé pour un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

MOTORWAY LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100770.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**THOMAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 33.819.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 juillet 2006*

1) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) La société à responsabilité COMCOLUX, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007 (en remplacement de la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., démissionnaire).

Luxembourg, le 15 juillet 2006.

Pour THOMAS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100786.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**ELF OIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 7.046.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2006*

1. Le mandat des administrateurs:

- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Simons, demeurant à B-1040 Bruxelles, 93, rue du Commerce, pour expirer à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- L'assemblée décide de confirmer le mandat d'administrateur de Messieurs Denis Toulouse, demeurant à B-1040 Bruxelles, 93, rue du Commerce, et Jean-Marc Debaty au 310, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, pour venir à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

2. Le mandat du commissaire aux comptes:

- L'assemblée décide de nommer en tant que commissaire aux comptes Monsieur Claude Foubert, demeurant à B-1040 Bruxelles, 93, rue du Commerce, pour un terme d'un an. Son mandat prend cours ce jour pour s'achever à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

*Pour ELF OIL LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07472. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(100779.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**EMO FILIALES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange.

R. C. Luxembourg B 27.932.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1988, acte publié au Mémorial C n° 94 du 9 avril 1988, modifiée par-devant le même notaire, en date du 21 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 213 du 28 juin 1990, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 27 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 961 du 5 novembre 2001, modifiée par-devant le même notaire, en date du 13 février 2002, acte publié au Mémorial C n° 858 du 6 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU04182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

*Pour EMO FILIALES, S.à r.l.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(100789.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 41.323.

EXTRAIT

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 2006 que le siège social a été transféré à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 juillet 2006 que, Madame Charlotte Ann Wilson, employée, avec adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peters Port, GY13DA, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Robert James Banfield.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02422. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100796.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**AGENCE EUROPEENNE DE PRESTATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 101.628.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 mars 2006*  
Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale décide de révoquer la société SPR SERVICES INC. de son poste de Commissaire aux Comptes et de nommer en remplacement la société JAWER LUXEMBOURG S.A., domiciliée 6, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg. Le mandat ainsi attribué viendra à échéance à l'Assemblée Générale à tenir en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100790.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**CARDINAL POINT FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 118.895.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 août 2006*  
Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de nommer au poste d'Administrateur-délégué Monsieur Pascal Hennuy, demeurant professionnellement au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg. Le mandat ainsi donné viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100793.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TOTAL PRODUCTS & SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 53.365.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2006*

1. Le mandat des administrateurs:

- L'assemblée générale acte les démissions de Messieurs W. Ney et W. Bruckmayr de leurs mandats d'administrateurs au premier janvier 2006.

- L'assemblée générale acte la démission de Monsieur G. Krämer de son mandat de directeur au 31 décembre 2005.

- L'assemblée générale confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Yves Jassaud qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- L'assemblée générale confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Didier Dubois qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- L'assemblée générale confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Marc Debaty qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

- L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Miguel del Marmol pour une durée de 1 an, son mandat venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

2. Le mandat du réviseur d'entreprise:

- Le conseil propose à l'assemblée générale de nommer en tant que réviseur d'entreprises, pour une durée de 2 ans, la société ERNST & YOUNG S.A. représentée par Monsieur Jeannot Weyer. Le mandat prendra cours à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006 et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

TOTAL PRODUCTS & SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100797.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**TELECENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8015 Strassen, 4, rue des Carrefours.  
R. C. Luxembourg B 51.609.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100794.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**TELECENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8015 Strassen, 4, rue des Carrefours.  
R. C. Luxembourg B 51.609.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(100795.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**DOMAINE DE LA COURONNE DE CHENE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 94.008.

L'an deux mille six, le vingt et un août.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DOMAINE DE LA COURONNE DE CHENE S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 496 du 17 juin 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 94.008.

La séance est ouverte à 14.30 heures, sous la présidence de Monsieur Christoff Delli Zotti, architecte diplômé, demeurant professionnellement à L-3235 Bettembourg, 75, rue de la Ferme.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Walter Brugnani, gérant technique, demeurant à F-54680 Errouville, 27, rue des Acacias.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Alain Balès, employé privé, demeurant à L-5687 Dalheim, 13, Redoutewee.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix actions (310) représentant l'intégralité du capital social de trente-et-un mille euros (31.000,-EUR), d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée présents ou représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Restera pareillement annexée aux présentes la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera soumise avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1.- Modification de l'article 10 des statuts.
- 2.- Nomination d'un directeur technique avec détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10.** En ce qui concerne la gestion journalière de la société, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et du directeur chargé de la gestion journalière de la société, à nommer par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour toutes opérations dépassant la gestion journalière la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs avec la signature obligatoire de la personne disposant de la qualification professionnelle suivant les conditions prévues pour le droit d'établissement et qui sera nommée par l'Assemblée Générale des actionnaires.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer un directeur technique à la société:

- Monsieur Alain Balès, employé privé, né à Paris (France) le 7 août 1966, demeurant à L-5687 Dalheim, 13, Redoutewee.

Sa co-signature est obligatoire pour toutes les décisions engageant la société dans le cadre de son activité commerciale et/ou artisanale.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: C. Delli Zotti, W. Brugnoli, A. Balès, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Alzette, le 24 août 2006, vol. 920, fol. 41, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 septembre 2006.

B. Moutrier.

(103386.3/272/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**DOMAINE DE LA COURONNE DE CHENE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 94.008.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 septembre 2006.

B. Moutrier.

(103387.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**RONNDRIESCH 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.773.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(100798.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**FINTRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 115.534.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 juillet 2006 que:

- le siège social a été transféré à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

- Madame Charlotte Ann Wilson, employée, avec adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peters Port, GY13DA, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Robert James Banfield.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100801.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**NELISSEN ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 100.544.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100799.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**HumanSourceSolutions, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6979 Rameldange, 130, rue de la Forêt.

R. C. Luxembourg B 97.697.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(100800.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**CARINS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 37.186.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 août 2006*

1.- L'assemblée accepte à l'unanimité les démissions de Monsieur Jean-Marie Schul et de Madame Ariette Cusson de leur fonction d'administrateurs de la société.

2.- Est nommée nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009 Madame Myriam Derai-deux, née le 3 février 1982 à St. Vith (Belgique), employée privée au 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour CARINS S.A.

R. Zimmer

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100803.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**GLOBAL COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 81.642.

*Extrait des résolutions prises par le gérant de la société le 3 juillet 2006*

Le gérant de la Société a décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100838.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**POLYPETROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 24.476.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(100802.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**BUSINESS DYNAMIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte de Ferraris.  
R. C. Luxembourg B 106.629.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 septembre 2006.

Signature.

(100804.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**STATION FRANCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 55, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 20.015.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature.

(100805.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**BANQUE DE COMMERCE ET DE PLACEMENTS S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.**

Adresse de la succursale: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.279.

Lors du Conseil d'Administration du 5 décembre 2005, la démission de Monsieur Osman Reha Yolalan a été acceptée avec effet immédiat.

F. Bucher / J.-F. Rochette

Président / Adm. Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04990. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100841.5//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SILEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1332 Luxembourg, 15, rue de Chicago.  
R. C. Luxembourg B 51.607.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2006*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve à L-1332 Luxembourg, 15, rue de Chicago avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100869.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99248

**FIES S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 650.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 118.747.

L'an deux mille six, le 20 septembre.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

Que la présente assemblée constate:

*Ordre du jour:*

- Nomination de Monsieur Boris Vukobrat, né le 5 mars 1940 à Zagreb (Serbie), et demeurant a ZUG (Suisse), Rigistrasse 10, en tant qu'administrateur.

*Résolution unique*

La nomination de Monsieur Boris Vukobrat est entériné a 100% par les actionnaires présentes ou représentés. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Le président*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04963. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100814.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**BANQUE DE COMMERCE ET DE PLACEMENTS S.A..**

Adresse de la succursale: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.279.

EXTRAIT

Lors du Conseil d'Administration du 14 février 2006, Monsieur Seyit Kemal Kaya a été nommé Administrateur, Vice-Président avec effet immédiat.

F. Bucher / J.-F. Rochette

*Président / Administrateur, Vice-Président*

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04992. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100841.6//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 49.993.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 5 septembre 2006*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de EUROLEVER HOLDING S.A., il a été décidé comme suit:

- de renouveler les mandats des Administrateurs suivants:

\* LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

\* TCG GESTION S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

- d'accepter la démission de LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED de sa fonction d'administrateur et administrateur délégué;

- de procéder à la nomination de CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'administrateur;

- de remplacer LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED par CAS SERVICES S.A., 20, rue de la Poste, L-2643 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes de la Société;

- d'autoriser le Conseil d'Administration à nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. en qualité d'Administrateur Délégué de la société.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03660. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100893.4//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**WIND-POWER INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.  
R. C. Luxembourg B 82.961.

 —  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and six, on the fourth of August.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

Mr. Jean Fell, expert comptable, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

represented by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed ne varietur by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting through his proxy-holder, declared and requested the notary to act:

1.- That the private limited company WIND-POWER INVEST, S.à r.l., with registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, R.C.S. Luxembourg section B number 82 961, has been incorporated by deed of the undersigned notary on July 4, 2001, published in the Mémorial C number 29 of January 7, 2002.

2.- That the capital of the company WIND-POWER INVEST, S.à r.l. presently amounts to twenty five thousand euro (25,000.- EUR), represented by two hundred fifty (250) share-quotas of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.

3.- That the appearing party is the holder of all the share-quotas of the company WIND-POWER INVEST, S.à r.l.

4.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company WIND-POWER INVEST, S.à r.l. which has discontinued all activities.

5.- That the appearing party declares that it has taken over all the assets and liabilities of the company WIND-POWER INVEST, S.à r.l.

6.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

7.- That the liquidation of the dissolved company WIND-POWER INVEST, S.à r.l. is to be construed as definitely terminated and liquidated.

8.- That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of its assignment.

9.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

**Costs**

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately valued at six hundred and fifty euro.

**Statement**

The undersigned notary who understands and speaks English and German, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the above-mentioned proxy-holder, known to the notary by his name, surname, civil status and residence, said proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendsechs, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herrn Jean Fell, expert comptable, beruflich wohnhaft in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

hier vertreten durch Herrn Paul Marx, docteur en droit, beruflich wohnhaft in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht, vom Bevollmächtigtem und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben,

gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, handelnd wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht Folgendes zu beurkunden:

1.- dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung WIND-POWER INVEST, S.à r.l., mit Sitz in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 82 961, gegründet wurde gemäss Urkunde des amtierenden Notars am 4. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 29 vom 7. Januar 2002;

2.- dass das Gesellschaftskapital fünfundzwanzigttausend Euro (25.000,- EUR) beträgt, aufgeteilt in zweihundertundfünfzig (250) Anteile von je ein hundert Euro (100,- EUR);

- 3.- dass der Komparent Eigentümer aller Anteile der Gesellschaft WIND-POWER INVEST, S.à r.l. ist;
- 4.- dass der Komparent beschlossen hat, die Gesellschaft WINDPOWER INVEST, S.à r.l., welche ihre Tätigkeit eingestellt hat, aufzulösen und zu liquidieren;
- 5.- dass der Komparent hiermit erklärt, dass er sämtliche Aktiva und Passiva der Gesellschaft WIND-POWER INVEST, S.à r.l. übernommen hat;
- 6.- dass festgehalten wird dass der Komparent sämtliche Aktiva besitzt und die Zahlung aller Verpflichtungen der Gesellschaft gewährleistet einschliesslich zur Zeit unbekannter Schulden;
- 7.- dass die Liquidation der Gesellschaft WIND-POWER INVEST, S.à r.l. somit beendet ist und dass sie als endgültig liquidiert anzusehen ist;
- 8.- dass den Geschäftsführer volle und uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung seines Mandates erteilt wird;
- 9.- dass die Bücher der aufgelösten Gesellschaft für die Dauer von fünf Jahren in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, aufbewahrt werden.

#### *Kosten*

Die Kosten der gegenwärtigen Urkunde, welche sich auf sechs hundert fünfzig Euro belaufen, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2006, vol. 537, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Für gleichlautende ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 24. August 2006.

J. Seckler.

(103404.3/231/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

### **L.C.S.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.245.

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme L.C.S.H. S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 69.245, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 462 du 17 juin 1999,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 3 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1643 du 15 novembre 2002,

- en date du 20 août 2003, publié au Mémorial C numéro 991 du 25 septembre 2003,

ayant un capital souscrit fixé à deux millions cent soixante-douze mille euros (2.172.000,- EUR), représenté par deux mille cent soixante-douze (2.172) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carole Catien, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Catien, conseil fiscal, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président expose et l'assemblée constate:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1.- Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 1.578.000,- EUR, pour le ramener de son montant actuel de 2.172.000,- EUR à 594.000,- EUR, par remboursement aux actionnaires et par annulation de 1.578 actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR.

2.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts.

3.- Changement de l'exercice social.

4.- Modification afférente de l'article 15 des statuts.

5.- Nominations statutaires.

6.- Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été légalement convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées aux actionnaires par lettres recommandées à la poste le 25 juillet 2006.

III.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les 2.172 actions émises 1.578 actions sont présentes ou représentées.

V.- Qu'il en résulte que la présente assemblée peut en conséquence délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un million cinq cent soixante-dix-huit mille euros (1.578.000,- EUR), pour le ramener de son montant actuel de deux millions cent soixante-douze mille euros (2.172.000,- EUR) à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille euros (594.000,- EUR).

Cette réduction de capital est réalisée par remboursement du montant d'un million cinq cent soixante-dix-huit mille euros (1.578.000,- EUR) aux actionnaires et par annulation de mille cinq cent soixante-dix-huit (1.578) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des mille cinq cent soixante-dix-huit (1.578) actions et au remboursement aux actionnaires sortants de leur quote-part leur revenant, étant entendu que le remboursement ne peut avoir lieu que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille euros (594.000,- EUR), représenté par cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée constate que l'année sociale ayant pris cours le 1<sup>er</sup> novembre 2005 prendra fin le 31 décembre 2006.

*Quatrième résolution*

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 15 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide que les nominations statutaires prévues par le point 5) de l'ordre du jour se feront ultérieurement, notamment lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Becker, C. Cahen, C. Cahen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 août 2006, vol. 537, fol. 67, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 septembre 2006.

J. Seckler.

(103406.3/231/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**LANIMULLION S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 44.984.

Nous vous informons par la présente que la société LANIMULLION S.A., ayant été liquidée en date du 7 septembre 2006, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 27 décembre 2000 entre la société LANIMULLION et nous-mêmes est devenu sans objet.

Le 7 septembre 2006.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

F. Mesenburg / I. Schul

Senior Manager / Head of Department

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100924.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 90.440.

In the year two thousand and six, on the twenty-second day of August.  
Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared the following:

CAMERON HOLDING (CAYMAN) LIMITED, a company duly Incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, Grand Cayman, George Town Cayman Islands and registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 12125, and

COOPER CAMERON (GIBRALTAR) LIMITED, a company duly incorporated under the laws of Gibraltar, with registered office at 4 Pitman's Alley, Gibraltar and registered in the Companies House of Gibraltar under number 86 789.

Both represented by M<sup>e</sup> Cécile Jager, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties represented as stated hereabove are the sole partners of COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 90 440, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 17th of December 2002, published in the Mémorial C, number 116, from February 5, 2003 and modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on December 29, 2004, published in the Mémorial C, number 563, from June 10, 2005.

The appearing parties represented as stated hereabove representing the entire share capital took the following resolution:

*Resolution*

The partners decide to amend the corporate name of the Company from COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. into CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

«**Art. 2.** The denomination of the company is CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about eight hundred and fifty Euro (EUR 850.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the attorney in fact of the appearing persons, known to the notary by first and surnames, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CAMERON HOLDINGS (CAYMAN) LIMITED, une société organisée conformément aux lois des Iles Caïman, ayant son siège social au PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, Grand Caïman, George Town, Iles Caïman et enregistrée au registre des sociétés des Iles Caïman sous le numéro 12125, et

COOPER CAMERON (GIBRALTAR) LIMITED, une entité constituée conformément aux lois de Gibraltar, ayant son siège social au 4 Pitman's Alley, Gibraltar, enregistrée auprès du registre des sociétés de Gibraltar sous le numéro 86 789.

Ici représentées par Maître Cécile Jager, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Les procurations signées ne varietur par la mandataire des comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes représentées comme dit ci-avant sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 90 440, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 116, en date du 5 février 2003 et dernièrement modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 563, en date du 10 juin 2005.

Les comparantes, agissant ès-nom et qualités, représentant l'intégralité du capital social, ont pris la résolution suivante:

*Résolution*

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la Société de COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. en CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la mandataire des comparantes, connue du notaire par ses nom, prénoms usuels, état civil et demeure, celle-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Jager, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, vol. 29CS, fol. 46, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 septembre 2006.

P. Bettingen.

(103407.3/202/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 90.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 septembre 2006.

P. Bettingen.

(103408.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.  
(anc. FELTA, S.à r.l.).**

Registered office: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 116.101.

In the year two thousand six, on the eight day of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office at L-1855, 46A., avenue J.F. Kennedy (RCS Luxembourg B 46.448),

here represented by Mrs Didem Berghmans, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on August 8, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, it is the sole actual shareholder of FELTA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by notarial deed, on the tenth day of April 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1308 of July 6, 2006;

- that, the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First Resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l.

*Second Resolution*

The sole shareholder decides to amend article 1st of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 1. Name.** There exists a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l. (the «Company») governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée.»»

*Third Resolution*

The sole shareholder decides to accept the resignation of MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. as manager of the Company and to give it discharge for the exercise of its mandate till today.

*Fourth Resolution*

The sole shareholder decides to appoint as Managers of the Company, with effect as per the date of the present deed for an unlimited period:

- Mr. Frank Welman, company director, residing professionally in Luxembourg, born on 21st of September 1963, in Heerlen.
- Mr. Patrick van Denzen, company director, residing professionally in Luxembourg, born on 28th of February 1971, in Geleen.
- Mr. Marco Dijkerman, company director, residing professionally in Luxembourg, born on 5th of November 1962, in Schiedam.

*Fifth Resolution*

The sole shareholder decides to change the Company address to L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.  
Their being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., dont le siège social est situé L-1855, 46A., avenue J.F. Kennedy (RCS Luxembourg B 46.448),

ici représentée par Madame Didem Berghmans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 8 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société FELTA, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte notarié du 10 avril 2006, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1308 du 6 juillet 2006.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de changer le nom de la société en TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associé unique déclare modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'accepter la démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant que gérant de la société et de lui accorder décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide de nommer en qualité de gérants de la société, avec effet à dater du jour du présent acte pour une durée indéterminée:

- Mr. Frank Welman, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, né le 21 septembre 1963 à Heerlen.
- Mr. Patrick van Denzen, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, né le 28 février 1971 à Geleen.
- Mr. Marco Dijkerman, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, né le 5 novembre 1962 à Schiedam.

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de changer l'adresse de la société à L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

99255

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Berghmans, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, vol. 155S, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

G. Lecuit.

(103411.3/220/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**TSA MEXICAN FUNDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 116.101.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

G. Lecuit.

(103412.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**MAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 116.053.

*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance le 7 août 2006*

Lors du conseil de gérance de la société MAGEN, S.à r.l. tenue le 7 août, il a été décidé comme suit:

- de prendre acte de la nouvelle adresse du gérant Patrick Getreide, dont les coordonnées sont désormais, 74, avenue Molière, B-1190 Bruxelles, Belgique;
- de prendre acte de la nouvelle adresse de l'actionnaire unique Patrick Getreide, dont les coordonnées sont désormais, 74, avenue Molière, B-1190 Bruxelles, Belgique.

Luxembourg, le 8 août 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04168. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100856.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**ARGELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 54.017.

*Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 3 juillet 2006*

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les administrateurs de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des administrateurs suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.;
- M. Hans van de Sanden.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04170. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(100866.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**NYLIM MEZZANINE LuxCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 97.588.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel van Krimpen;
- M. Robert Kimmels.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100868.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SPEI (PolymerLatex), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 85.695.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font/fait remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

M. Torbick.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100871.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 108.197.

In the year two thousand six, on the twenty second

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at Senningerberg, incorporated by deed enacted on 12th May 2005, published in the Memorial C number 992 on the 5th of October 2005 inscribed at trade register Luxembourg section B number 108197.

The meeting is composed by the sole member, QATAR ISLAMIC BANK, a shareholding company incorporated under the laws of Qatar, having its registered office at Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscribed with the Register of Companies of Qatar under number 8338, here represented by Bouchra Akhertous by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

*First resolution*

The sole member decides to change the registered office of the Company from L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff, to L-1728 Luxembourg 14, rue du Marché aux Herbes.

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

*Second resolution*

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to accept the dismiss of Mister Marcel Stephany as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate.

*Third resolution*

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to nominate Mister Philippe Haquenne, born in Mons (Belgium) on the 15th of January 1948, professionally residing at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français:**

L'an deux mille six, le vingt deux août

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 108197, constituée suivant acte reçu le 12 mai 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 992 du 5 octobre 2005.

L'assemblée est composée de l'associé unique, QATAR ISLAMIC BANK, une société par action de droit qatari, avec siège social à Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscrite au registre de sociétés du Qatar sous le numéro 8338 ici représentée par Bouchra Akhertous, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

*Première résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff, à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Afin de mettre les statuts en concordance avec cette résolution l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide d'accepter la démission de ses fonctions de gérant de type B de Monsieur Marcel Stephany, et lui consent décharge pour ses activités dans le cadre de l'exercice de sa mission.

*Troisième résolution*

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de nommer aux fonctions de gérant de type B Monsieur Philippe Haquenne, né à Mons (Belgique), le 15 janvier 1948, demeurant professionnellement à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Akhertous, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, vol. 155S, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

J. Elvinger.

(103448.3/211/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**ALESRAA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 108.197.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

J. Elvinger.

(103451.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 100.758.

In the year two thousand six on the twenty second of August  
Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at Senningerberg, incorporated by deed enacted on 28th April 2004, published in the Memorial C number 708 on the 9th of July 2004 inscribed at trade register Luxembourg section B number 100758.

The meeting is composed by the sole member, QATAR ISLAMIC BANK, a shareholding company incorporated under the laws of Qatar, having its registered office at Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscribed with the Register of Companies of Qatar under number 8338, here represented by Bouchra Akhertous by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

*First Resolution*

The sole member decides to change the registered office of the Company from L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff, to L-1728 Luxembourg 14, rue du Marché aux Herbes.

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

*Second Resolution*

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to accept the dismiss of Mister Marcel Stephany as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate.

*Third Resolution*

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to nominate Mister Philippe Haquenne, born in Mons (Belgium) on the 15th of January 1948, professionally residing at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français:**

L'an deux mille six, le vingt deux août

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 100758, constituée suivant acte reçu le 28 avril 2004, publié au Memorial, Recueil Spécial C numéro 708 du 9 juillet 2004.

L'assemblée est composée de l'associé unique, QATAR ISLAMIC BANK, une société par action de droit qatari, avec siège social à Grand Hameed Street, P.O. Box 559, Doha, Qatar, inscrite au registre de sociétés du Qatar sous le numéro 8338 ici représentée par Bouchra Akhertous, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

*Première résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1736 Senningerberg, 1B Heienhaff, à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Afin de mettre les statuts en concordance avec cette résolution l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide d'accepter la démission de ses fonctions de gérant de type B de Monsieur Marcel Stephany, et lui consent décharge pour ses activités dans le cadre de l'exercice de sa mission.

*Troisième résolution*

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de nommer aux fonctions de gérant de type B Monsieur Philippe Haquenne, né à Mons (Belgique), le 15 janvier 1948, demeurant professionnellement à L- 1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Akhertous, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, vol. 155S, fol. 12, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

J. Elvinger.

(103454.3/211/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 100.758.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

J. Elvinger.

(103456.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**LEIKO S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 112.315.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 19 septembre 2006*

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- d'accepter les démissions de Messieurs:

- 1) Thierry Fleming,
- 2) Claude Schmitz,
- 3) Guy Hornick

de leurs fonctions d'administrateurs et de nommer comme nouveaux administrateurs:

1) Monsieur Dmitry Kotlyarenko, également nommé administrateur-délégué ayant pouvoir de signature individuelle demeurant au 460 West 20th Street 8A, New York, NY 10018, United States of America,

2) Monsieur Christakis Konnaris, demeurant à Troizinos 4A, 3048 Limassol, Cyprus ayant pouvoir de signature conjointe avec un autre administrateur.

3) Madame Stella Chatzikosti demeurant à 68, P. Anagnostopoulou, 4152, Kato Polemidia, Limassol, Cyprus, ayant pouvoir de signature conjointe avec un autre administrateur.

- Ils termineront les mandats de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick, démissionnaires, et leurs mandats viendront à échéance après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- d'accepter la démission de la société AUDIEX S.A., de sa fonction de commissaire aux comptes.

- de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société CAMPBELL MANAGEMENT INC., établie et ayant son siège social à Tortola, Road Town P.O. Box 3152, Iles Vierges Britanniques.

- il terminera le mandat de la société AUDIEX S.A., démissionnaire, et son mandat viendra à échéance après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

- d'accepter le transfert du siège social au 16, avenue de la Porte Neuve, 2<sup>e</sup> Etage, L-2227 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Certifié sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04921. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103534.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**SREI (RETAIL EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 97.352.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- TCG GESTION S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

M. Torbick.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100875.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**GERCOMM 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.965.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel Van Krimpen.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100878.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**LUXSEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 52, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 45.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05387, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101038.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**GERCOMM 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 115.962.

*Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- M. Michel Van Krimpen.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100880.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99261

**EUROLEVER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 49.993.

*Extrait des Minutes du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 5 septembre 2006*

Au conseil d'Administration de EUROLEVER HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:  
- de nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur-Délégué de la société.

L'Administrateur-Délégué a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Le Conseil d'Administration se compose de la manière suivante:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.: Administrateur et Administrateur-Délégué;
- TCG GESTION S.A.: Administrateur;
- CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.: Administrateur.

Le Contrôle des comptes est effectué par:

- CAS SERVICES S.A.: Commissaire aux Comptes.

L'ensemble des mandats expire lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes de 2011.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100893.5//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**LAUBACH CONTAINERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9283 Diekirch, 5, Promenade de la Sûre.  
R. C. Luxembourg B 105.948.

EXTRAIT

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 16 août 2006, l'associé ROBERT LAUBACH S.A. a cédé 125 parts sociales de LAUBACH CONTAINERS, S.à r.l. à la société anonyme VAN CANSEWINKEL LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à Differdange, Zone Industrielle A Cadderscheier, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 64.008.

Suite à cette cession, les 500 parts sociales de la société LAUBACH CONTAINERS, S.à r.l. sont réparties comme suit:

ROBERT LAUBACH S.A. ....	375 parts sociales
VAN CANSEWINKEL LUXEMBOURG S.A. ....	125 parts sociales
	500 parts sociales

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100908.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**IFB LUX-AUDIT, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Phillippe II.  
H. R. Luxemburg B 117.295.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Gesellschafterversammlung vom 26. Juli 2006*

Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt nach 26, rue Phillippe II, L-2340 Luxembourg.

K. Lallemand

Geschäftsführer

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04393. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101004.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**REAGRA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 39.030.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 mai 2006*

*Troisième résolution: Transfert du siège social de la société*

Le siège social de la société sera transféré avec effet au 19 mai 2006 à l'adresse suivante:  
REAGRA S.A., c/o MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire, Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100913.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**LEHMAN BROTHERS HELSINKI HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.500.000,-.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 88.251.

—  
*Extrait des minutes des résolutions prises par l'associé unique le 15 mai 2006*

L'associé unique décide de nommer pour une période illimitée et ce avec effet immédiat M. George King, né le 4 septembre 1971 à Londres, banquier de profession, avec adresse professionnelle au 745 Seventh Avenue, New York, NY 10019 USA, en tant que gérant de classe A de la Société en remplacement de M. Kevin Kemp.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est désormais composé de la façon suivante:

- M. George King, gérant de classe A,
- M. Ranjit Kohli, gérant de classe A,
- M. Alexis Kamarowsky, gérant de classe B,
- M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, gérant de classe B.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100915.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**PROPINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 26.240.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 juillet 2006 que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006:

- M. Hans-Ulrich Hügli, «Managing Director», demeurant à Luxembourg;
- Mme Viviane Leurin, «Director», demeurant à Dommeldange (Luxembourg);
- M. Markus Kramer, «Director», demeurant à Thomm (Allemagne).

Est réélue Commissaire aux Comptes pour la même période:

- FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l., Réviseurs d'Entreprises, avec siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100916.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**AMPA CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 82.674.

—  
**DISSOLUTION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 août 2006*

1. La liquidation de la société AMPA CAPITAL S.C.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme  
FIN-CONTROLE S.A.

*Le Liquidateur*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100918.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**INDESIT COMPANY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 15.826.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 juin 2006 à 12.00 heures au siège social*  
*Première résolution*

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil décide, après délibération, de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 13, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Omissis

*Deuxième résolution*

Omissis

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

INDESIT COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100938.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**C.C. ASSOCIATES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 66.107.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 2 juin 2006 à 8.00 heures*

1. L'assemblée générale renouvelle les mandats suivants:

*des administrateurs:*

- Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,
- M. Vancheri Alexandre, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

*de l'administrateur-délégué:*

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

*du commissaire aux comptes:*

- WILBUR ASSOCIATES Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallensellen Zurich;
- qui acceptent, pour l'exercice social 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100947.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

99264

**EUROPEAN CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.700.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 8 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Pietro Feller de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 8 septembre 2006, Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à St Quentin, France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, après délibération, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

EUROPEAN CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100945.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---

**IN. TOUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.374.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 13 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Pietro Feller de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 13 septembre 2006, Monsieur Marco Gostoli, né le 8 juillet 1960 à Pordenone, Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

IN. TOUR S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100949.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

---